

VORNAY ■ Le site sera exploité pendant trente ans en retrait de la RD2076

La carrière fait son trou

En retrait de la RD2076, à Vornay, la carrière d'extraction de calcaire vient de lancer la commercialisation de sa production. Exploité par la société de travaux publics Yves-Boudot, le site a permis la création de quatre emplois.

Benjamin Gardel

benjamin.gardel@centrefrance.com

Au loin, en retrait de la RD2076 qui trace sa route entre Bourges et l'est du Cher, des montagnes blanches s'élèvent au milieu du plat pays qu'est la Champagne berrichonne. À Vornay, où le dossier fait parler de lui depuis plusieurs années, la carrière d'extraction de calcaire fait désormais partie du paysage.

Contesté à l'origine par un agriculteur implanté dans le secteur, craignant des conséquences négatives sur son exploitation, le projet de cette carrière, porté par la société de travaux publics Yves-Boudot, a définitivement obtenu en 2021, après cinq ans de procédure, le feu vert auprès de la cour administrative d'appel de Nantes (Loire-Atlantique).

Réalisations d'un tourne-



EXPLOITATION. Une autorisation d'exploiter le site de Chantereine pendant trente ans. PHOTO FOURNIE PAR LA SOCIÉTÉ YVES-BOUDOT

à-gauche sur la RD2076, création d'une route menant jusqu'au site, pose de clôture... « Un an s'est écoulé pour apporter toutes les garanties en matière de sécurité, avant le lancement de la commercialisation ce lundi (*hier, NDLR*) », explique Yves Boudot, dirigeant de la société éponyme implantée à Sancoins, qui exploite déjà depuis une dizaine d'années une autre carrière dans le Cher, à Saint-Aignan-des-Noyers.

À Vornay, l'autorisation d'exploiter la carrière dite

de Chantereine délivrée par les services de l'État concerne une période de trente ans et une superficie d'environ 40 hectares. « Quatre emplois ont été créés, avec la volonté d'embaucher dans les communes voisines, reprend Yves Boudot. À court terme, deux emplois supplémentaires doivent être créés. »

Emploi et économies

Pour cette carrière de calcaire, les débouchés sont multiples. « On s'adresse aux professionnels du bâtiment et des

travaux publics, aux particuliers, ainsi qu'à l'industrie et au secteur agricole », énumère Yves Boudot.

Maire de Vornay, Olivier Dubois ne voit que « des avantages à cette nouvelle activité » sur le territoire de sa commune. « Alors que les nuisances seront minimales pour ne pas dire inexistantes, avec des premières habitations situées à près d'un kilomètre, non seulement cela crée de l'emploi en local, mais en plus, cela va permettre à des communes comme la mienne, situées dans les environs, de réaliser des économies dans un contexte budgétaire tendu. »

Avec la carrière de Chantereine à proximité, plus besoin pour la municipalité d'acheminer de la grave en provenance de l'agglomération berruyère. « Les coûts de transport vont être considérablement réduits, conclut Olivier Dubois. Financièrement, cela n'est pas négligeable quand on sait que la commune doit entretenir 23 kilomètres de chemins communaux. Et puis, en réduisant les trajets, l'environnement aussi est gagnant. » ■